

Prat du secteur public en Suisse: une hausse qui lance un défi

Jean-Pierre Danthine

Si l'on en croit les chiffres récemment publiés par l'OCDE la part des dépenses publiques au produit national atteindra 50% cette année en Suisse. Il faut prendre cette estimation avec prudence tant les statistiques helvétiques sont déficientes sur ce plan. Reste que, quel que soit le chiffre exact, il semble acquis que la part du secteur public dans l'économie suisse est aujourd'hui plus élevée que jamais et qu'elle a fortement progressé ces dernières années. La même source mentionne en effet qu'au début des années nonante la part du secteur public suisse était, à 41%, la plus basse de tous les pays européens majeurs sauf l'Espagne. Cette situation est conforme à l'image que l'on pouvait alors avoir de notre pays. La décennie nonante aurait donc été celle du rattrapage, voire d'une course à la rencontre de nos voisins, lesquels ont tous pris et continuent à prendre le chemin inverse. Le secteur public serait particulièrement en retrait dans les pays où l'Etat a traditionnellement eu un grand rôle : en Suède où la part de l'Etat a culminé à 63% et se retrouverait proche de 55%, au Danemark qui serait passé de 59% à 54% et en France où la place du secteur public a régressé de 53% à 51.5% du revenu national. Ces trois pays seraient aujourd'hui les seuls pays de l'OCDE avec un secteur public plus étoffé que celui de la Suisse !

Ces estimations cadrent mal avec l'atmosphère ambiante laquelle suggère plutôt que le secteur public plie sous les coups de butoir du 'néo-libéralisme' et de la mondialisation et qu'il est menacé d'asphyxie. D'où vient ce décalage entre perceptions et réalité ? Une explication plausible est que la demande pour l'intervention de l'Etat, du fait de la crise en particulier, a été et est en augmentation plus rapide encore que les ressources à disposition. Face à une telle réalité, le fait que la Suisse ait épuisé à ce point la marge de manœuvre dont elle disposait au début de la dernière décennie est sans doute alarmant. Il est en effet indiscutable qu'il existe un plafond à la quote-part de l'Etat dans l'économie, plafond qu'il vaut mieux estimer avec prudence, et que ceux qui s'y sont frottés, les pays comme la Suède et le Danemark, ne semblent pas empiriquement vouloir situer très en-deçà des 55% du revenu national.

Une autre explication du décalage entre perception et réalité, non exclusive de la première, serait que l'efficacité relative du secteur public est en diminution avec comme conséquence l'impression qu'auraient les citoyens de ne pas « en avoir pour leur argent ». Cette deuxième hypothèse est en accord avec l'estimation de gains de productivité, inférieurs dans le secteur des services en général et des services fournis par l'Etat en particulier à ce qu'ils sont que dans les autres secteurs de l'économie. Dans la même ligne, la croissance du secteur public se heurte à la difficulté existant à mesurer de manière tangible les bénéfices de l'action étatique que ce soit en termes de qualité de services ou d'indicateurs de performance, par exemple dans le domaine de la santé ou celui de l'éducation.

L'une et l'autre de ces explications conduisent à la conclusion qu'il est urgent de donner à l'Etat les moyens de se réinventer périodiquement. Si l'Etat doit étendre son action à de nouveaux domaines ou accroître plus que proportionnellement les moyens consacrés à certaines activités qui sont traditionnellement siennes, et si la quote-part du secteur public dans l'économie suisse est proche de son plafond, il faut nécessairement accepter l'idée que

l'Etat puisse se désengager d'autres domaines d'intervention sans conclure pour autant au démantèlement du service public.

Si par ailleurs les écarts de productivité entre les secteurs privés et publics continuent à croître, le soutien pour l'action étatique ne pourra que s'éroder. Le secteur public doit donc aussi se donner les moyens d'évaluer et de remettre en cause son action et ses processus de production, en allant pour cela au-delà des tabous constitués par les droits acquis. Ce devrait être la responsabilité de ceux qui veulent maintenir un Etat fort que d'encourager de telles remises en cause, gages d'un Etat plus efficace et à l'action mieux ciblée.

Jean-Pierre Danthine
Professeur à l'Ecole des HEC- UNIL